

## CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE

Du 27 juin 2022

### DELIBERATION

**2022/ 47 - MICRO-FOLIE AU SEIN DE LA MEDIATHEQUE L'ODYSSEE - ADHESION AU RESEAU MICRO-FOLIE POUR L'ANNEE 2022-2023 - CHARTE D'ADHESION AU RESEAU.**

La Ville de Lomme souhaite enrichir son offre culturelle en accueillant une Micro-Folie sur son territoire. Au croisement des cultures classique et numérique, et en lien étroit avec le projet du Trinum, cette Micro-Folie sera accueillie au sein de la Médiathèque L'Odysée. Son ouverture est prévue à l'automne 2022.

Inspiré des Folies du Parc de La Villette, le projet Micro-Folie est porté par le Ministère de la Culture et coordonné par l'établissement public de La Villette. Le projet s'articule autour d'un « Musée numérique », développé en collaboration avec 12 établissements culturels nationaux, auxquels peuvent s'adjoindre différents modules complémentaires : un FabLab, un espace de Réalité Virtuelle, une scène, ou encore un espace de convivialité. L'objectif est de créer un environnement accessible et chaleureux, pouvant s'implanter au sein de lieux existants comme de programmes neufs.

Ces espaces permettent tout à la fois de parcourir les collections numériques des grands musées nationaux à l'aide d'écrans connectés et de dispositifs de médiation, d'accueillir des spectacles de toutes formes, de favoriser les échanges entre artistes, associations locales, médiateurs et habitants, la Micro-Folie étant un lieu de culture en même temps qu'un lieu de vie.

L'accueil de dispositif culturel innovant s'inscrit pleinement dans le projet Trinum d'éducation au numérique tout au long de la vie, et vient conforter sa stratégie d'acculturation au numérique dans une ambition de « culture totale ». Ce sera également un outil culturel de choix au service de la démarche « 100% EAC » dans laquelle s'est engagée la Ville.

Ce projet fait l'objet d'une contribution forfaitaire annuelle, à hauteur de 1000 € TTC, au titre de l'adhésion au réseau Micro-Folie.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** l'adhésion de la Ville au réseau micro-folie pour l'année 2022-2023, pour l'accueil d'une micro-folie au sein de la médiathèque l'Odysée ;
- ◆ **APPROUVER** la charte d'adhésion au réseau micro-folie, ci-annexée ;

- ◆ **AUTORISER** M. le Maire à signer cette charte ;
- ◆ **IMPUTER** la dépense correspondante soit 1000 € sur les crédits inscrits au Chapitre 11, article 6281, fonction 311 – Opération 2993 – Code service NEU.

ADOPTE A L'UNANIMITE,  
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme